



AVIS

Le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal porte à la connaissance de la Communauté marocaine établie au Canada qu'à l'occasion de l'opération MARHABA, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a établi un programme d'actions afin d'informer la communauté marocaine établie à l'étranger sur les dispositions douanières la concernant (facilités accordées et réglementations à respecter).

A ce sujet, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a mis à la disposition des RME un guide douanier à l'adresse : www.douane.gov.ma, espace « particuliers ». Une hotline leur est spécialement dédiée, ainsi qu'un numéro de téléphone pour répondre en temps réel à leurs demandes d'information.

La ligne téléphonique ([+212537565757](tel:+212537565757)) est mise en place durant la période estivale de 8h 30 à 19h30. ٥

